L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 30 MARS 1886.

LEÇONS de piano et de français. — Madame Serres, de Paris, élève de Marmontel, du Conservatoire de Paris, reçoit institutrice du cant l'académie de la Seine, munie des meilleurs certificats de familles de Mexico qu'elle vient de quitter a cause de son climat, offre de donner des leçons de piano, de français, histoire, géographie, etc., aux meilleures conditions. S'adresser 67 rue Dauphine.

Monsieur Serres, Français, comptable, désire trouver une place de comptable, caissier, teneur de livres, etc. Références des premières maisons de commerce de Mexico. Correspondance française, anglaise, espagnole. S'adresser 67 rue Dauphine. 17 mars—10f—1f12

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies dechargaient des quantités de matières purulentes. J'employais sans doute une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulceres ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre medecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MARK ANS O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. Ball, de Rochester, N.-H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me suis servi de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guerison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une santé affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

BRADSTREET'S.

Bradstreet's, the weekly financial and commercial newspaper published by The Bradstreet Mercantile Agency, is now in its thirteenth volume and stands at the head of all the financial and commercial periodicals of this country and is surpassed by none in Europe. In the twelve volumes already issued can be found more original and carefully prepared matter—facts and figures—relating to business topics than can be found in any other periodical for the same period. Nor is it surprising that it has reached and maintains this position, for it is conducted and published by a large corporation—The Bradstreet Company, with its cash capital and assets of over $1,400,000, its nearly 100 branch offices, and its small army of over 1000 salaried employees and 65,000 regular correspondents. This organization makes extensive investigations into industrial and other matters, gathers full reports of the condition and prospects of the leading crops, and exhibits regularly the state of business, practically making *Bradstreet's* the authority as to the condition and prospects of the commercial world. It needs but a glance at the newspaper to satisfy any one that its publishers have been authorized more than a reasonable, for in no way are its pages made up to cater to the popular taste or to serve the purpose of loud or misleading advertisers. No trivial or sensational matters are to be found in its columns, but the whole 900 large pages a year is so solidly packed with news, reports, discussions, decisions and data as to make *Bradstreet's* an acceptable and a welcome guest in every leading business man.

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF,
État de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'État de la Louisiane approuvée le 10 août 1880, nous, SAMUEL L. DARLAS McKEERY, Lieutenant-Gouverneur de l'État de la Louisiane et Oscar Arroyo, Secrétaire d'État, après avoir examiné et comparé les livres et documents publics nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont sous notre garde et sous notre clef, en la Considération de l'État et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'État, avons que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'État, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'État, et que nous certifions correct.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1884, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'État, le 15e jour de janvier 1885, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres..... $298,250 00

Montant des timbres judiciaires retirés du bureau de l'Auditeur des Comptes publics par l'Agent Fiscal pendant l'année 1885, cent quatre-vingt-huit mille deux cent cinquante piastres..... $188,250 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal le 31 décembre 1885, tel qu'il appert de l'exposé ci-dessus mentionné..... $100,000 00

Montant des timbres judiciaires reçus par l'Agent Fiscal du bureau de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année 1886, cent quatre-vingt-dix huit mille deux cent cinquante piastres..... $198,250 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal pendant l'année 1885. Trois cent soixante-sept mille trois cents quinze piastres..... $367,315 23

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal du 1er janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement. Quatre-vingt-neuf cent trente-cinq piastres quatre-vingt six cts..... $93,735 86

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente sept cts..... $273,579 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier de l'État, le 31 décembre 1885, ainsi qu'il appert de l'exposé ci-dessus du 15 janvier 1885, dix mille cent soixante piastres, quatre-vingt sept cts..... $10,606 87

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres..... $100,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts..... $273,579 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier de l'État, le 31 décembre 1885, dix mille six cent six piastres quatre-vingt sept cts..... $10,606 87

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics de l'État, le 31 décembre 1885, trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-six piastres vingt quatre cts..... $384,186 24

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui-ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires pendant l'année finissant le 31 décembre 1885, en paiement des mandats ainsi vantés et pour les objets ci-après établis savoir:

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la Paroisse d'Orléans qui ont droit en vertu de l'Acte précité No 136 de 1880, cinq mille cent soixante-quatre piastres cinquante cts..... $ 5 164 54

Pour le paiement des appointements dus aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit du 1er jour de janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, indistinctement quatre-vingt-douze mille trois cent quatre piastres quarante-cinq cents..... $94,304 45

Remboursement du montant d'une erreur de la section 13 de la loi de 1880 ..... $86 40

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics entre les Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1885 au 31 décembre de cette année..... $99,555 39

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'État de la Louisiane en la ville de Baton Rouge le cinquième jour du mois de janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt six.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'État.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

CLASSE D,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 13 Avril 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000.....	25,000
1 Lot de	10,000.....	10,000
2 Lots de	6,000.....	12,000
5 Lots de	2,000.....	10,000
10 Lots de	1,000.....	10,000
20 Lots de	500.....	10,000
100 Lots de	200.....	20,000
300 Lots de	100.....	30,000
500 Lots de	50.....	25,000
1,000 Lots de	25.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les seuls unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit $6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les seuls unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les seuls unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, qu'ayant présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jouissons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à

New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hibernia Insurance Company vs. James J. Wolfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 16,825.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus procédant à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à 12 m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras et formant l'encoignure des rues Lafayette et Freret et mesurant trente-un pieds de face à la rue Lafayette, trente-un pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent six pieds cinq pouces et une ligne sur la rue Freret et cent six pieds six pouces et une ligne sur l'autre côté, le tout plus ou moins. Le dit lot ou portion de terre forme tout le lot numéro sept et une partie du lot numéro six qui le touche, lesquels lots sont désignés comme tels sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 8 décembre 1859 et déposé en l'étude de E. Honsy, notaire en cette ville, pour référence. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent. Étant la même propriété acquise par le défendeur de Wm. C. Jones, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 24 avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26fev—26—5,12,19,26,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Lorne & Cie vs Henri Vinvant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI 30 mars 1886, à 12 M., la propriété ci-dessous décrite à savoir:

I.—Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues, Dumaine, Roman, Prieur et St Philippe, désigné comme lot No vingt et un, mesurant 33 pieds de front à la rue Dumaine sur une profondeur de cent-soixante-neuf pieds entre, lignes parallèles. Arpenté par Z. Pincus d'après acte pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 19 janvier 1885. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 117, folio 84.

II. Les morceaux de terre suivants situés dans cette paroisse sur le chemin Gentilly à trente mètres de la ligne nord du chemin de fer de l'Union Pacific, ou moins plus bas que la rue des Champs-Elysées.

1° Un morceau de terre mesurant un arpent et vingt pieds de face sur le coté sud du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Arpenté par Louis Pilié, arpenteur, le 11 décembre 1844. Enregistré au bureau des aliénations Livre 111 fol. 801. Livre 110 fol. 700. Livre 111 fol 1007.

2° Un morceau de terre mesurant trois arpents de face au coté nord du chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents. Acquis, Enregistré au bureau des aliénations Livre 111 fol. 801. Livre 110 fol. 700. Livre 111 fol 1007.

3° Un morceau de terre mesurant trois arpents de face au coté nord du chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents. Acquis, Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930—Livre 109, fol. 917.

4° Un morceau de terre mesurant quatorze arpents de face sur les deux côtés du chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. La dite propriété est contiguë à la plantation Michon. Acquis de Marie C. Jacques, le 17 avril 1858. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930.

—ET AUSSI—

Cinq (5) vaches.
Trois (3) génisses.
Deux (2) mules.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite IV propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27fev—27—6,13,20 27,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur et de bâtisse dans le Troisième District.

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,065—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 février 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'Ilet borné par les rues Elysées, Royale, Kerlerec et Bourgogne, anciennement Craps, et le dit lot mesurant vingt-six pieds onze pouces de face à la rue Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds et sept pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente passé par Feliz J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars—5,11,18 23,30

Philippe Mailles vs. N. Kiefer.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No. 7,639.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, sur la propriété du défendeur, à l'encoignure des rues Tonti et Marais, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 3 avril 1886, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une grande citerne, six cents bouteilles vides plus ou moins, quatre barils vides, un pupitre, une petite citerne, deux tables de magasin, un fourneau et un alambic en cuivre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après un inventaire entre eux mis au bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
23 mars—23,30—3 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. R. Chevalley vs. F. J. Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,711.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de F. J. Syme, défendeur, dans les dix actions du capital du Gulf Rice Milling Co.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 mars—19,26,27,30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. Walz contre J. B. Relin.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No. 17,231—Division A. Attendu que l'huissier A. Andrew Herod, Jr., a fait writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procès-verbal de saisie à l'encan le SAMEDI, 10 avril 1886, à 11 heures A. M., en ce qui concerne le Passage de la Bourse et Conti, dans le deuxième district de cette ville.

Un mulet brun, une charrette à deux roues et un jeu de harnais.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
30mars—avril 6 10

James McCormick vs. M. Levy.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 10,059—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à son entrepôt, No 122 rue Lafayette entre Charles et Carondelet, MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de bureau, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. A. COOBY,
Constable de la Première Cour de Cité de la N.-O.
30mars—1,9 24 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Charles Munich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,025—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles Munich, exécuteur testamentaire de cette succession, tel qu'il a été présenté et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26mars —26,30—4 av

Succession de O. H. Karstendiek.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 8,446—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry S. Kaestendiek, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
25 mars—25,30—avril 3 Greffier.

Succession de Henry Bowman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,221—Division D—Attendu que Mme Vve Henry Bowman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Bowman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21mars—21,26,30

Succession de Daniel O'Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 17,231—Division D. Attendu que Timothy O'Regan, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire et d'un inventaire de succession de feu Daniel O'Regan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 mars—21,26,30.

Avis.

L'HOTEL DU "WEST END" ayant été loué à NOY, d'une renommée très grande au Fort Espagnol, il sera ouvert à partir du JEUDI, 4 mars 1886, sous sa direction et celle de son frère. On y trouvera tous les mets fins que peuvent fournir les marchés.

2mars—1 m—2f et 1 f 4m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles, Meubles, Literie, Vaisselle, Etc.

Vente de tout le contenu de l'Hôtel et Restaurant au coin nord-est des rues Canal et Chartres.

George Boning vs. Robert V. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,674.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit, MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu, installations, etc., du local formant le coin nord-est des rues Canal et Chartres, actuellement occupé comme hôtel et restaurant, et comprenant un fort lot de meubles assortis, literie, vaisselle, installations, effets mobiliers, etc., etc., et divers autres articles nécessaires et appartenant à cette ligne d'affaires, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil par la paroisse d'Orléans.
27 31 avl 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville, conformément à un plan déposé au bureau du Sherif Civil.

Veuve Clémence Bernard vs. Veuve Mary Pepinana, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 15,426.

Et Jules V. Charpentier vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 16,638.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés à Carrollton, maintenant le 7e district de cette ville, et désignés comme lots un, deux et trois de l'Ilet No 22 E, lequel est borné par les rues First, non St Charles, Short, Hampson et Washington. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que les lots ci-dessus et faisant partie du lot No onze, d'après le plan G. H. Lee, déposé au bureau de Selim Magner, notaire de cette ville. La dite portion de terre mesure trente-cinq pieds de face à la rue Short sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout ayant été acquis par feue Mme J. E. Hickock de Mme Mary J. Case, d'après acte passé devant Wm H. Pascoe, notaire, en date du 24 février 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16mars—16,23,30 avl 6,13,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Charles Mooney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14 877—En vertu d'un ordre de vente date le 15 mars 1886 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lucust, Julie, anciennement Florida Lake et Carondelet, ancien Fine et Cypress, et désigné comme le numéro deux cent trente-cinq sur un plan dressé par L. Reisenstein, voyer, en date du 31 mai 1859, déposé en l'étude de Theodore O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme mesurant deux cent trente pieds de face, le dit mesure vingt-trois pieds de face à la dite rue Locust sur une profondeur de cent vingt-trois pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par Charles Mooney de Henry Roecke conformément à un acte passé pardevant Andrews Hero Jr., notaire, le 9me jour de décembre 1876.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et sortie dans la susdite affaire.
16mars—16,23,30 avl 6,13,17

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vacherie de valeur, Vaches, Taureaux, Charrettes, etc.

Succession de André Bordenave.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 17,261.

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, il sera vendu—

1° Cette charmante résidence en bois à deux étages avec attique et toit en ardoises, connue comme le No 304 rue Canal, dans l'Ilet admirablement bâti, entre Prieur et Johnson dite hôtel Bordenave, ayant une grande galerie devant et sur le coté, un corridor en haut et en bas, salons avec arches, salle à manger, offices, lieux d'aisance, cuisine, etc., et environ 8 à 9 grandes chambres à coucher confortables à l'étage supérieur, cheminée en marbre, chambre à bain, gaz et installation, toutes les chambres sont tapissées et en parfait état; citerne, hydrant, remise, écurie, chambres pour domestiques, cour pavée devant, sur le coté et au fond, verger et jardin. Résidence spacieuse et charmante bien située et dans un des meilleurs voisinage de la ville et valant $8,200 pour cash.

Les terrains mesurent 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

2° Un lot de valeur borné par les rues Canal, Gasquet, Solomon et La Avenue Carrollton, subdivisé en 42 grands terrains, et mesurant ensemble environ 561 pieds de face à la rue Canal, 553 pieds de face à la rue Gasquet, 320 pieds de face à la rue Solomon et 321 pieds de face l'Avenue Carrollton, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant **en cottage en bois avec toit en ardoises**, ayant 5 ou 6 chambres, hangars et dépendances, une grande vacherie et terrain pour des vaches, puits, citerne, meuble, le tout loué à Peter Dunnes jusqu'au 1er novembre 1886 à raison de $50 par mois; tout plus ou moins conformément à des plans à l'enbroit de la vente.

Conditions—Un tiers comptant, le tiers et le balance en 1 et 2 ans avec 8 ojo d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles et l'endossement des taxes de 1886; 10 ojo devant être payé comptant sur le montant de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, payant Geo. C. Prout, Esq., notaire.

28 mars—28 avl 10 17 24 mai

PAR W. I. HODGSON.

RÉSIDENCE CHARMANTE

No 394 rue du Canal,

entre les rues Prieur et Johnson, contigue aux belles résidences de

MM. J. T. Gibbons, Juge Voorhies, John Fitzpatrick, P. M. Joy et autres.

Grand jardin et terrains, remises, etc.

Ilet de terre de valeur,

environ 561x320 pieds, subdivisé en 42 grands terrains,

Avec résidence, vacherie, jardin, etc., borne par l'Avenue Carrollton, les rues Canal, Gasquet et Solomon.

Une vacherie de choix et un bon emplacement pour jardin, bien entouré et ayant de beaux arbres.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, il sera vendu—

1° Cette charmante résidence en bois à deux étages avec attique et toit en ardoises, connue comme le No 394 rue Canal, dans l'Ilet admirablement bâti, entre Prieur et Johnson dite hôtel par la rue Gasquet, ayant une grande galerie devant et sur le coté, un corridor en haut et en bas, salons avec arches, salle à manger, offices, lieux d'aisance, cuisine, etc., et environ 8 ou 9 grandes chambres à coucher confortables à l'étage supérieur, cheminée en marbre, chambre à bain, gaz et installation, toutes les chambres sont tapissées et en parfait état; citerne, hydrant, remise, écurie, chambres pour domestiques, cour pavée devant, sur le coté et au fond, verger et jardin. Résidence spacieuse et charmante bien située et dans un des meilleurs voisinage de la ville et valant $8,200 pour cash.

Les terrains mesurent 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

2° Un lot de valeur borné par les rues Canal, Gasquet, Solomon et La Avenue Carrollton, subdivisé en 42 grands terrains, et mesurant ensemble environ 561 pieds de face à la rue Canal, 553 pieds de face à la rue Gasquet, 320 pieds de face à la rue Solomon et 321 pieds de face l'Avenue Carrollton, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant **en cottage en bois avec toit en ardoises**, ayant 5 ou 6 chambres, hangars et dépendances, une grande vacherie et terrain pour des vaches, puits, citerne, meuble, le tout loué à Peter Dunnes jusqu'au 1er novembre 1886 à raison de $50 par mois; tout plus ou moins conformément à des plans à l'enbroit de la vente.

Conditions—Un tiers comptant, le tiers et le balance en 1 et 2 ans avec 8 ojo d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles et l'endossement des taxes de 1886; 10 ojo devant être payé comptant sur le montant de la vente.

Acte de vente passé par M. T. Dueros, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 mars—28 avl 1,11,15, à la vente.

VENTES A L'ENCAN.

PFRA SPEAR & ESCOFIER.

LA RÉSIDENCE TRÉMOULET,

A l'encoignure des rues Esplanade et Royale.

GRAND TERRAIN

Sur la rue Royale, entre Esplanade et Paix.

PAR SPEAR & ESCOFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, 46 rue Royale SAMEDI, 10 avril 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Bourgogne, mesurant 27 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur et 5 lignes de face à la rue Royale de 121 pieds, 8 pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse en briques à deux étages composée du numéro municipal 1 rue Dauphine, ayant un rez-de-chaussée sur grande cour, ayant 4 chambres, un corridor au premier étage et 3 chambres et corridor au second étage, et 2 cabinets, cour avec 4 chambres, 2 cabinets, cour avec hydrant, gaz et latrines.

Conditions—Comptant sur toutes les bâtisses et améliorations ainsi dans le second district de cette ville désigné par le No 1 dans l'Ilet borné par les rues **Dauphine, Liberty, Marais et Barème** mesurant 27 pieds 11 pouces de face à la rue **Dauphine** et 121 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en magasin et habitation en briques à deux étages, avec chaussée couverte pour une épicerie et cafe par **Stephen Kennair** bâtisse supérieur comme dessus, cour avec 4 chambres, 2 cabinets, cour devant, cuisine en briques à deux étages avec dix chambres, citerne, cour briquetée, lieux d'aisance, etc.

A l'encan terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville